

PLFSS POUR 2025

Les enjeux de la rentrée

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2025 se profile, cette année, dans un contexte politique incertain. Aussi, est-il encore un peu tôt pour déterminer ce qu'il contiendra. Toutefois, les sujets de fond demeurent et le Snitem se positionne en vue des débats à venir.

« **D**ans le contexte politique actuel que nous connaissons, nous n'avons pas d'information sur le contenu du prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale », précise François-Régis Moulines, directeur des affaires gouvernementales du Snitem. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous venons d'avoir les résultats des élections législatives et la situation est encore très incertaine.

POUR UN « DIALOGUE JUSTE ET RESPONSABLE »

Le Snitem se tient toutefois prêt. En vue du prochain PLFSS, « nous souhaitons un dialogue juste, responsable et basé sur des données opposables transparentes avec les pouvoirs publics », insiste ainsi François-Régis Moulines. Nous demandons d'ailleurs, dès que possible, la tenue de réunions techniques afin de clarifier les modes de calcul et les données utilisées pour le calcul de la clause de sauvegarde », détaille-t-il. Et de rappeler, sur ce sujet, « qu'il est essentiel que l'engagement pris dans les LFSS 2023 et 2024 – qui prévoit un non-déclenchement de la clause pour 2023 et 2024 – soit tenu » et que « le montant Z pour 2025 soit fixé à un niveau suffisant justifié par la nécessité de répondre aux besoins de santé ». Concrètement, la consommation de dispositifs médicaux en France est totalement corrélée aux activités de soins médicaux.

DÉPENDANCE SANITAIRE ET FABRICATION EN FRANCE/ EUROPE

Contribuer aux enjeux de RSE, maîtriser les dépenses, produire en France et réduire notre dépendance sanitaire... Est-il possible de cocher toutes ces cases qui représentent, pour certains, des injonctions contradictoires ?

Pour répondre à cette interrogation, le Snitem a organisé une rencontre le 4 juillet sur le thème « **Réduire notre dépendance sanitaire et fabriquer en France et en Europe : quels enjeux et quelles réponses dans le dispositif médical ?** ».

À cette occasion, les différents modèles de régulation de la défense, de l'énergie et de la santé ont été confrontés. Nathalie Grémaud, directrice des affaires publiques chez RWEality, et Nicolas Bouzou, essayiste et économiste, ont également livré leur regard sur les années à venir, tant en termes de politique de santé, de besoins, que d'économie.

Retrouvez les replays !



<https://www.snitem.fr/les-publications/videos-snitem/reduire-notre-dependance-sanitaire/>





Outil de Simulation de la contribution à la clause de Sauvegarde

© ADOBE STOCK

DES EFFORTS COLLECTIFS DE RÉGULATION

« Nous insistons également sur l'enjeu de tenir compte des recommandations du rapport de la mission interministérielle (MIM) sur les produits de santé qui, publiées en août 2023, appellent explicitement à une nouvelle façon de réguler », poursuit M. Moulines. Ce rapport « souligne la nécessité d'un effort qui concerne l'ensemble des acteurs de la chaîne de soins », rappelle-t-il, tout en précisant l'importance d'une régulation juste et proportionnée. Il existe des marges de manœuvre sur le bon usage et, plus généralement, la lutte contre les gaspillages, pouvant donner lieu à des solutions alternatives à des baisses de prix sur les produits. Le Snitem a fait des propositions. « Enfin, nous souhaitons, dès que possible, avoir connaissance des recommandations du rapport IGAS sur la revue de dépenses relatives aux DM », complète-t-il. C'est aussi une des conditions d'un dialogue transparent.

93 % SONT DES PME

Enfin, « nous rappelons aux pouvoirs publics que les entreprises du DM, dont 93 % sont des PME, commencent à peine à sortir d'une période de forte inflation (+ 4,8 % en 2023, selon l'INSEE) sans révision tarifaire, conclut M. Moulines. Leurs ressources sont, par ailleurs, fortement sollicitées par la mise en conformité avec le règlement européen sur les dispositifs médicaux ainsi que par les enjeux de transformation et de développement de leurs produits en lien avec la RSE ». Ce contexte particulier doit, lui aussi, être pris en compte.

OUTIL DE SIMULATION CRÉÉ PAR LE SNITEM

Le Snitem a lancé, en janvier dernier, un outil de simulation en ligne baptisé Osiris. « Alimenté par les données des bases médico-administratives accessibles en open data et consolidées, il permet de bâtir des projections quant au déclenchement – ou non – de la clause de sauvegarde DM dans les années à venir et d'estimer la contribution individuelle de l'entreprise en cas de déclenchement », rappelle Aurélie Lavorel, responsable accès au marché du Syndicat. Pour y accéder, il suffit de demander la création d'un compte à l'adresse info@snitem.fr. Les adhérents peuvent ensuite, au choix, soit créer par eux-mêmes des scénarios, soit accéder directement aux différents scénarios préétablis par le Snitem. Les données peuvent ensuite être exportées soit sous forme de fichiers Excel pour pouvoir être retravaillées, soit sous forme de rapports de synthèse au format PDF. À noter que l'outil tient compte des évolutions législatives éventuelles et, notamment, de l'évolution des modalités de calcul du déclenchement de la clause de sauvegarde. Une mise à jour est d'ailleurs prévue durant cet été. Osiris, qui « répond au fort besoin de visibilité des entreprises », peut également leur servir de justification fiscale, voire comptable, si elles souhaitent constituer une provision, complète Aurélie Lavorel.